

## Affections chroniques



### Définition

L'OMS définit les maladies chroniques comme « des affections de longue durée qui, en règle générale, évoluent lentement ». Les cardiopathies, les cancers, les affections respiratoires chroniques et le diabète en sont les exemples types.

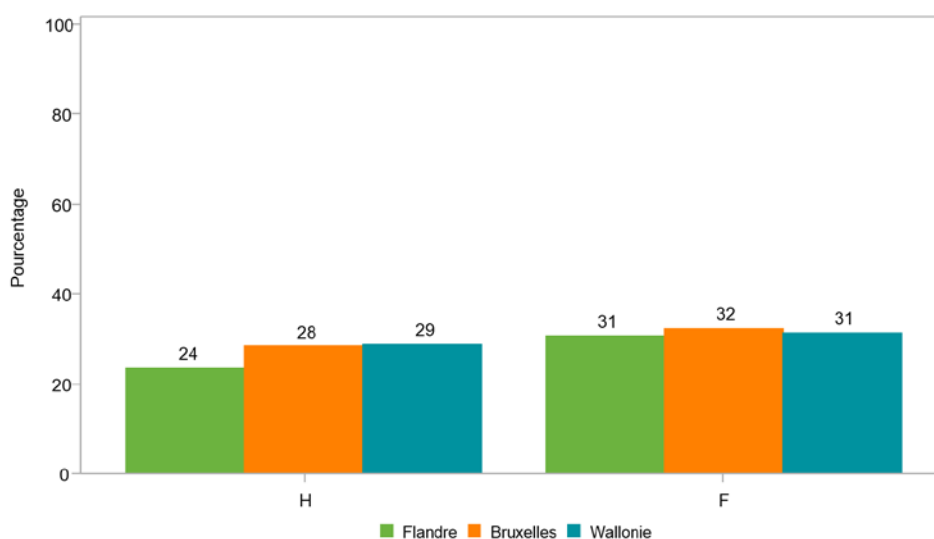
L'indicateur présenté ici correspond à la proportion de personnes de 15 ans et plus souffrant d'une ou plusieurs maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicaps. Pour simplifier, on parlera de personnes souffrant d'affections chroniques. Il est issu de l'enquête nationale de santé qui interroge par une question générale sur la présence ou non maladies de longue durée, d'affections de longue durée ou de handicaps (MB01\_1).



### Les chiffres

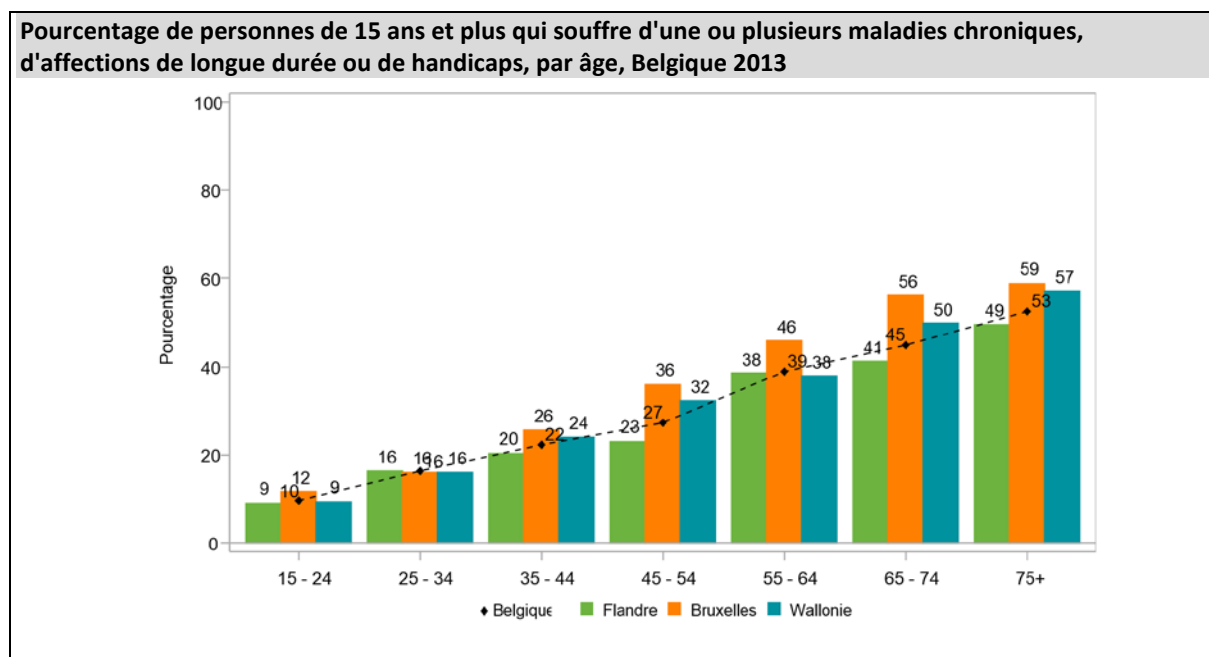
En 2013, 30% des wallons déclaraient souffrir d'une affection chronique. C'est plus qu'en région flamande (27,2%) mais équivalent à ce qu'on trouve en région bruxelloise (30,5%). Contrairement à ce que l'on observe en Flandre, en Wallonie, les femmes ne sont pas plus nombreuses que les hommes à souffrir d'une affection chronique (figure 1).

**Pourcentage de personnes de 15 ans et plus qui souffre d'une ou plusieurs maladies chroniques, d'affections de longue durée ou de handicaps, par sexe, Belgique 2013**



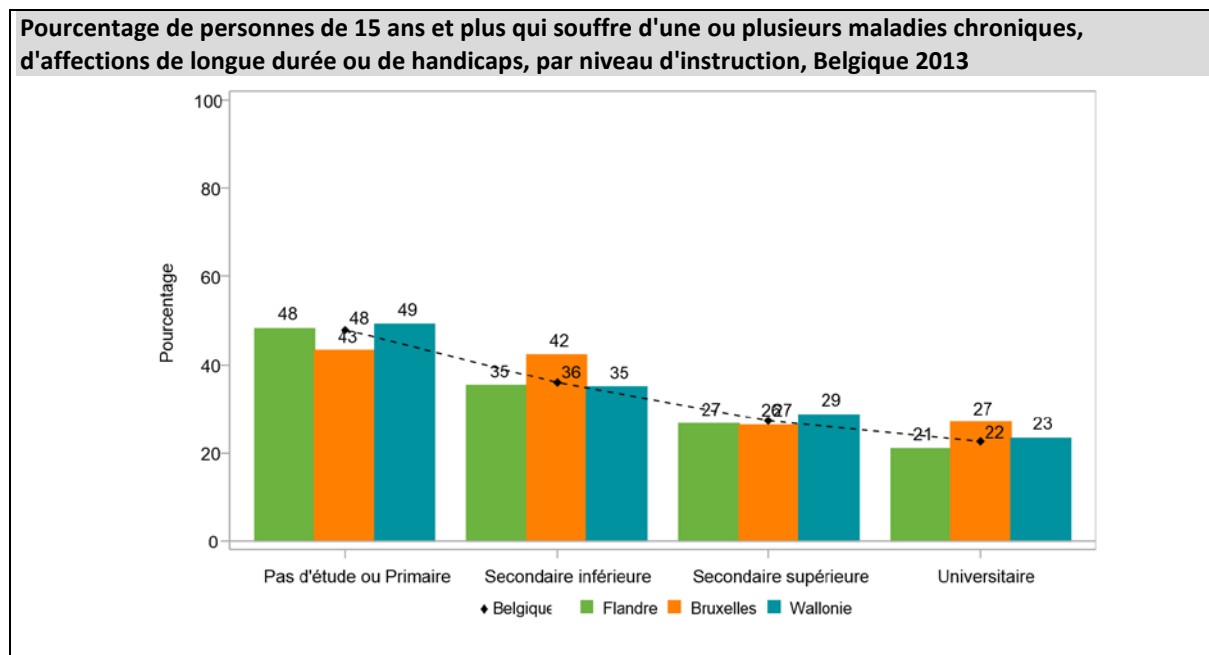
Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

La proportion de personnes souffrant d'affections chroniques augmente nettement avec l'âge. En Wallonie, on passe de 9,5% chez les jeunes de 15-24 ans à 57,1% chez les personnes âgées de 75 ans et plus.



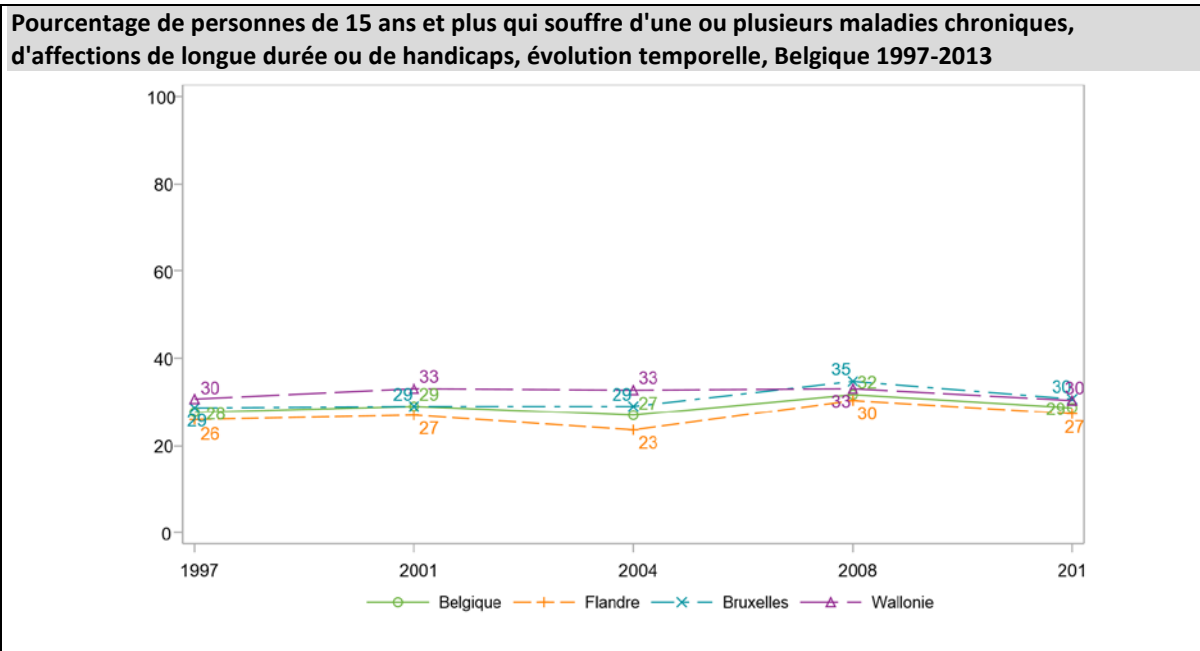
Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

La proportion de personnes souffrant d'une affection chronique augmente à mesure que le niveau d'instruction diminue. On passe de 23% de personnes souffrant d'affections chroniques parmi le groupe de ménages au plus haut niveau d'instruction à 49% parmi les ménages au niveau d'instruction maximum de l'enseignement primaire. Le même gradient s'observe après standardisation pour le sexe et l'âge ainsi que dans les autres régions belges.



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

Le nombre de personnes avec une affection chronique semble diminuer significativement entre 2008 et 2013 et ce dans les trois régions du pays, même après standardisation pour le sexe et l'âge.



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique